

Adhésion aux recommandations AFEP/ MEDEF

Le conseil d'administration de Trigano a, par délibération en date du 25 novembre 2008, adhéré formellement au code de gouvernement d'entreprise (article L225-68 du code de commerce) et aux préconisations contenues dans les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 en matière de rémunérations des dirigeants mandataires sociaux et n'en a écarté aucune disposition.



contact investisseurs: Rym Bel Kefi-Rougnon

tél. : 01 44 52 16 52 communication@trigano.fr

www.trigano.fr